



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

89^e séance plénière

Jeudi 10 juin 2004, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Hunte (Sainte-Lucie)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Inondations en République dominicaine et en Haïti

Le Président (*parle en anglais*) : Avant d'entamer l'examen de la question inscrite à notre ordre du jour, je voudrais, au nom des membres de l'Assemblée générale, exprimer nos sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples de la République dominicaine et d'Haïti pour les tragiques pertes en vies humaines et les dégâts matériels considérables qui ont été causés par les récentes inondations survenues dans ces deux pays. Je voudrais également former l'espoir que la communauté internationale se montrera solidaire et répondra rapidement et de manière généreuse à toute demande d'assistance et à tout appel à l'aide que la République dominicaine et Haïti pourraient adresser pour surmonter la catastrophe actuelle.

Je donne à présent la parole au représentant de la République dominicaine.

M. del Rosario Ceballos (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Au nom du Gouvernement et du peuple de la République dominicaine, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, du geste aimable que vous avez eu à l'égard de mon pays en évoquant la terrible catastrophe survenue sur une partie de notre frontière avec Haïti. La tragédie et le chagrin ont frappé notre île une fois de plus. Ce qui s'est produit dans le long de notre

frontière a plongé dans le deuil deux nations partageant le même territoire et le même destin.

Nous, Dominicains et Haïtiens, sommes consternés d'entendre, jour après jour, les nouvelles douloureuses concernant les graves inondations qui sont survenues dans cette zone et qui ont fait tant de victimes et laissé tant de familles sans foyer. Les pertes matérielles atteignent des proportions alarmantes. À ce jour, les inondations à Jimani ont fait au moins 500 victimes et ont touché environ 1 000 personnes, les privant de leur maison, de leur bétail et de leurs récoltes. La violence des eaux était telle que des tonnes de pierres, de gravats, de troncs d'arbres et de débris ont été emportées. Les inondations ont touché plus de 900 familles dans la partie dominicaine de l'île.

Toutefois, en dépit des effets néfastes de cette catastrophe naturelle dans la province frontalière, cette tragédie a réveillé l'intérêt et la solidarité des individus et des institutions tant en République dominicaine qu'à l'étranger. Au milieu de cette regrettable tragédie, il a été encourageant de voir les manifestations de solidarité de ces derniers jours. De l'aide nous est parvenue spontanément des quatre coins du monde.

Au nom du Gouvernement de mon pays, je voudrais transmettre nos plus sincères remerciements aux pays et aux organisations internationales qui ont fourni dons et assistance aux personnes touchées à Jimani.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Depuis plusieurs jours, des experts de mon pays et de plusieurs pays amis et organisations internationales travaillent sur le terrain pour évaluer les dégâts causés par cette catastrophe ainsi que les besoins à court et moyen terme. Ces besoins ont été satisfaits en partie par les mesures d'urgence que nous avons prises pour construire des abris pour les personnes touchées, par l'assistance envoyée par nos compatriotes de l'étranger et par la coopération de gouvernements frères qui ont envoyé vêtements, nourriture, médicaments et assistance médicale psychologique et psychiatrique.

Le travail du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, soutenu par l'aide, la détermination et la compassion de l'Union européenne et de nombreux pays amis solidaires, nous a permis d'atténuer les effets terribles de cette tragique catastrophe naturelle. La tragédie de Jimani a suscité un élan de solidarité véritable qui ne sera pas oublié par le Gouvernement de la République dominicaine ni, j'en suis sûr, par ceux qui ont été profondément touchés et affectés par cette regrettable tragédie et qui ont reçu un réconfort de nos amis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Haïti.

M. Merores (Haïti) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu accorder un moment de réflexion à la mémoire des morts et des disparus de la tragique nuit du 23 au 24 mai 2004, au cours de laquelle des régions frontalières entre la République dominicaine et la République d'Haïti ont été si fortement touchées par une terrible inondation. Des deux côtés de l'île nous ne cessons de faire le bilan de nos pertes en biens et en vies humaines.

Le bilan est lourd, très lourd, pour les deux pays. Pour la République d'Haïti, les chiffres ne font qu'augmenter au fur et à mesure que progressent les recherches menées en tandem par les autorités haïtiennes et les organisations internationales. Les premiers bilans accusent plus de 2 500 morts et disparus, et les chances de retrouver vivants ces derniers sont très minces, pour ne pas dire nulles, la catastrophe ayant surpris la population en pleine nuit. Les eaux en furie ont détruit ou endommagé plus de 2 000 maisons et fait plus de 30 000 sinistrés et personnes déplacées. Des centaines de têtes de bétail ont été emportées, des localités entières ont été littéralement englouties. Et en sus de ce tableau

macabre, il importe de souligner que les cadavres non encore retrouvés et qui constituent un grave danger pour la population sont signe de grandes inquiétudes en raison des risques réels d'épidémie.

Le deuil et la désolation ont déjà touché tous les foyers haïtiens de l'intérieur comme de l'extérieur. La solidarité tant nationale qu'internationale devient plus que jamais une obligation, un devoir d'assistance pour éviter que le pire ne se produise sur cette île. C'est vrai pour le peuple, les secteurs privés et publics haïtiens qui se sont joints pour venir en aide aux populations affectées en dépit des difficultés économiques et financières inhérentes à la longue crise qu'ils viennent de traverser.

C'est également vrai pour la communauté internationale qui s'est mobilisée pour venir en aide aux populations affectées en manifestant sa sympathie en la circonstance en participant directement aux recherches et à l'établissement d'un bilan des dégâts, en fournissant les premiers soins et en faisant des dons en espèces et en nature. Aux uns et aux autres, le Gouvernement haïtien voudrait exprimer ici sa gratitude. Cependant, cette solidarité et cette coopération doivent être continues.

Survenue à un moment particulièrement fragile et délicat dans l'existence de la République d'Haïti, cette catastrophe ajoute un défi de plus à la liste déjà très longue des problèmes de toutes sortes auxquels est confronté l'actuel Gouvernement.

La déforestation à outrance, qui se pratique un peu partout à travers Haïti, est l'une des causes profondes et réelles des inondations qui trop souvent plongent le pays dans le désarroi, le deuil et la tristesse. Plus de 80 % de la superficie du pays est déboisée malgré les efforts louables déployés par des organisations nationales et internationales et des groupes privés impliqués dans les programmes de reboisement.

Cette déforestation, nous pensons, est la conséquence directe de l'état de sous-développement du pays. Nos paysans comprennent fort bien l'utilité de l'arbre comme moyen de protection de la terre contre l'érosion et l'inondation et, par ricochet, comme protection de leurs moyens de subsistance. Ils sont pleinement conscients de l'harmonie qui doit exister entre l'homme et la nature. Cependant ils ont aussi des besoins immédiats – survivre, manger, s'occuper de leurs enfants, envoyer leurs enfants à l'école – et la

coupe des arbres représente à brève échéance une façon rapide de répondre à ces besoins, sauf d'autres sources de revenu et d'organes de contrôle. La majorité de la population utilise le charbon de bois car le prix des produits de substitution, notamment le gaz propane et le kérosène sont presque prohibitifs surtout dans un pays où le chômage réel ou déguisé bat son plein.

Le déboisement est l'une des tares qui minent le paysan haïtien, l'appauvrissent et plongent davantage le pays dans une sphère de misère. Il est donc indéniable que des efforts supplémentaires doivent être consentis pour réduire le prix des produits alternatifs, favorisant ainsi leur accès à un plus large segment des populations du tiers monde en proie au même problème qu'Haïti.

De plus, il serait indiqué que les organisations intéressées à la reforestation trouvent l'appui nécessaire auprès des institutions internationales, régionales et locales pour mettre en application des politiques plus viables et plus durables pouvant concourir à protéger des vies et des biens en décourageant le déboisement, en promouvant la reforestation, la protection de l'environnement et en aidant les paysans à trouver d'autres sources de revenu et en mettant finalement sur pied d'autres sources énergétiques.

Dans la nuit du 23 au 24 mai 2004, Haïti, tout comme sa voisine, la République dominicaine, a fait l'amère expérience de l'absence d'une vision nationale et globale en matière de reboisement et pleure aujourd'hui la perte de milliers de ses fils, qui pourraient valablement participer à la création d'une nouvelle société plus juste, plus équitable et plus participative et qui pourraient satisfaire leurs besoins sans mettre en péril leur vie ni hypothéquer l'avenir et la sécurité physique, morale et économique de leur progéniture.

La République d'Haïti réitère ses sincères remerciements et appréciation à tous ceux qui l'ont assistée au cours de ces heures tristes et sombres de son existence et les prie de continuer à l'accompagner dans ses efforts visant à combattre le sous-développement et ses conséquences.

Point 124 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/58/688/Add.9)

Le Président (parle en anglais) : J'attire l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/58/688/Add.9, dans lequel le Secrétaire général informe le Président de l'Assemblée générale que, depuis la publication de ses communications publiées sous la cote A/58/688 et additifs 1 à 8, l'Afghanistan a fait le versement nécessaire pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de l'information figurant dans ce document ?

Il en est ainsi décidé.

Point 4 de l'ordre du jour

Élection du Président de l'Assemblée générale

Élection du Président de l'Assemblée générale pour la cinquante-neuvième session

Le Président (parle en anglais) : Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur, tel que modifié par la résolution 56/509 du 8 juillet 2002, j'invite maintenant les membres de l'Assemblée générale à procéder à l'élection du Président de l'Assemblée générale pour la cinquante-neuvième session.

Je rappelle que, conformément au paragraphe 1 de l'annexe à la résolution 33/138 de l'Assemblée générale du 19 décembre 1978, le Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session doit être élu parmi les États d'Afrique.

À cet égard, le Président du Groupe des États d'Afrique pour le mois de février 2004 m'a informé que ce Groupe appuie la candidature du Ministre d'État et Ministre des affaires extérieures, de la coopération et de la francophonie du Gabon, S. E. M. Jean Ping, à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session.

Conformément aux dispositions du paragraphe 16 de l'annexe VI du Règlement intérieur, je déclare donc S. E. M. Jean Ping, du Gabon, élu Président de l'Assemblée générale pour la cinquante-neuvième session par acclamation.

J'ai le plaisir de féliciter, au nom des membres de l'Assemblée générale et en mon nom personnel, le Président élu de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, S. E. M. Jean Ping, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères, de la coopération et

de la francophonie du Gabon pour son élection à ce haut poste.

Notre Président élu accède à cet important poste d'autorité doté des attributs qui rejailliront sur l'Assemblée générale et, surtout, qui bénéficieront aux peuples du monde au service desquels oeuvre l'Organisation des Nations Unies. Ceci ressort clairement de son curriculum vitae, brillant témoignage de son expérience, de son dévouement et de ses accomplissements.

M. Ping occupe un poste dans son gouvernement depuis plus de 30 ans. Les nombreux portefeuilles qu'il a détenus en tant que Ministre du Gouvernement gabonais dans des domaines tels que l'économie, l'environnement et la technologie s'inscrivent dans l'éventail de questions cruciales auxquelles l'ONU est confrontée aujourd'hui. Son expérience et ses compétences dans ces domaines l'ont sans nul doute préparé à éclairer sous un jour nouveau et dans une perspective nouvelle les tâches qui l'attendent.

En tant que Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session, j'ai abordé les activités de l'Assemblée dans un esprit de continuité, conscient de ce qu'il nous faut continuer à jeter des bases solides pour qu'avance et progresse l'activité de l'ONU. J'espère, par conséquent, que grâce aux progrès réalisés à la présente session, M. Ping aura un mandat – et surtout des collaborateurs, au sein des États Membres – pleins de dynamisme et d'ambition en vue des profonds changements souhaités.

La cinquante-huitième session de l'Assemblée générale a exigé de nous beaucoup d'efforts, pour faire progresser les travaux de l'Organisation dans des domaines critiques, dont le développement économique et social. Nous nous sommes attachés opiniâtement à revitaliser les travaux de l'Assemblée générale et à rendre cet organe mieux à même de mener à bien le rôle qui lui a été confié et d'atteindre les buts et objectifs escomptés, au nom des peuples du monde, qui sont sans cesse mieux informés et savent désormais faire valoir et faire connaître leurs opinions, notamment par le biais des organisations de la société civile.

Des mesures concrètes ont été adoptées, dans la résolution 58/126, en vue d'une Assemblée plus ciblée et plus efficace. Nouer des rapports de travail plus étroits avec le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, recentrer certaines des priorités

de l'Assemblée et renforcer le Bureau du Président pour la cinquante-neuvième session et les sessions suivantes ne sont que quelques-unes des questions sur lequel nous avons pu nous entendre à la présente session.

Cependant, beaucoup reste à faire. Une longue liste de questions absolument capitales, certaines existant de longue date, d'autres qui sont actuelles et d'autres qui sont encore imprévues, attendent le Président et les membres au cours de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, tout comme celles qui nous ont donné du fil à retordre au cours de la cinquante-huitième session. Une priorité urgente, par exemple, sera de préparer la séance plénière de haut niveau de 2005 de l'Assemblée générale consacrée à l'examen de l'application et du suivi intégrés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées dans les domaines économique et social, et notamment de la Déclaration du Millénaire et des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il faudra accorder une attention urgente à la fixation de la date, du format et des modalités de la séance plénière de haut niveau. Il ne reste plus que 15 mois pour préparer cette manifestation d'importance.

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a fait beaucoup récemment pour approfondir notre compréhension des difficultés dans lesquelles se débat le continent africain sur toute une gamme de questions. Il donne également une orientation sur ce qu'il faut faire pour lutter contre les conflits et les catastrophes et, si possible, les prévenir et promouvoir le développement durable en Afrique. Dans les initiatives qu'elle a prises pour galvaniser encore davantage le continent et travailler avec l'Union africaine et avec l'appui de la communauté internationale, l'Assemblée aura un atout en la personne de son Président élu, M. Ping, un fils de l'Afrique. Son expérience et sa compréhension des questions auront, j'en suis convaincu, un rôle central dans les efforts de coopération de l'Assemblée avec l'Afrique, à mesure que le continent continuera de définir le cours de sa destinée et notamment de faire progresser la mise en œuvre et les objectifs du NEPAD.

Une majorité de pays du monde en développement continuent de rencontrer des difficultés, avec l'évolution rapide de l'environnement mondial actuel. Il importe, j'en suis convaincu, que l'ONU garde un espace pour l'examen précis des questions qui

touchent directement des États ou groupes d'États. Je voudrais faire allusion ici à la séance internationale consacrée à l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui se tiendra à Maurice. C'est à la présidence de la cinquante-neuvième session que reviendra d'organiser cette séance, dont le succès peut contribuer notablement à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Il importe de mentionner ici deux autres tâches en cours : la revitalisation de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité. Il s'agit là de questions qui continueront de bénéficier de l'impulsion du Président – et de la mettre à l'épreuve – si l'on veut obtenir des résultats positifs avec la coopération des membres. Ce sont là des questions sur lesquelles nous devons poursuivre nos efforts pour trouver un consensus, alors même que nous attendons avec intérêt de recevoir, à la cinquante-neuvième session, les recommandations du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement nommé par le Secrétaire général. Le large mandat confié au groupe lui donne la latitude de faire des recommandations de nature à contribuer aux initiatives de l'Assemblée dans ce domaine. Je suis certain que les recommandations du Groupe recevront toute l'attention de l'Assemblée.

J'ai pour objectif dans les mois qui restent de cette cinquante-huitième session, de mener à bon port le plus grand nombre d'efforts, d'initiatives et de questions possibles parmi celles que nous traitons actuellement, de façon à fournir une direction claire à la session prochaine pour lui permettre d'aller le plus loin possible, dans les meilleures conditions possibles. Au nom du Président élu, M. Ping, et en nom propre, je voudrais remercier tous les membres de l'Assemblée générale du ferme soutien et de la force de l'engagement dont ils ont fait preuve à l'égard des efforts que nous avons faits et des progrès que nous avons encore à enregistrer. Je voudrais également remercier le Secrétariat, et particulièrement le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, de leur partenariat dans nos travaux.

Dans mon discours d'acceptation, lors de mon élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, en juin 2003, je m'étais engagé sans réserve en faveur des travaux de l'Assemblée générale et de l'ONU. Aujourd'hui encore

je m'engage à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour aider le Président élu, M. Ping, et permettre une transition sans heurts à la nouvelle présidence, en septembre, comme l'avait prévu l'Assemblée générale lorsqu'elle a décidé que le Président de la session suivante devait être élu à l'avance. Je sais pouvoir compter en cela sur l'appui des membres et je sais que je parle en leur nom à tous en souhaitant plein succès à M. Ping.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à S. E. M. Jean Ping, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie du Gabon, qui vient d'être élu Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session.

M. Ping (Gabon) : Avant toute chose, je voudrais renouveler l'expression de nos sentiments de solidarité et de compassion au Gouvernement d'Haïti et de la République dominicaine suite à la catastrophe naturelle qui vient de frapper les populations de ces deux pays.

Au moment où vous venez de m'élire à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale de notre Organisation, qu'il me soit permis de dire l'immense plaisir et la grande émotion que j'éprouve en m'adressant à vous en cette circonstance particulièrement heureuse. Assurément, je vois à travers cette élection une marque de considération et un hommage rendu à mon pays, le Gabon, à son Président, S. E. El Hadj Omar Bongo Ondimba, et au continent africain tout entier.

Aussi voudrais-je, pour commencer, exprimer ma profonde reconnaissance et ma vive gratitude à tous les États Membres pour le privilège qu'ils ont bien voulu m'accorder en me confiant la présidence de l'Assemblée générale. Qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement le Groupe des États d'Afrique, et notamment ceux de l'Afrique centrale, sans le concours desquels ma candidature n'aurait pas été proposée et retenue.

C'est également le lieu de vous renouveler, Monsieur le Président, mes chaleureuses félicitations pour la dextérité avec laquelle vous conduisez les travaux de la présente session de l'Assemblée générale. Je tiens à vous réitérer le soutien sans réserve de mon pays dans la poursuite des nobles objectifs de notre Organisation. À cet égard, je mesure l'ampleur de la tâche qui m'attend en succédant à une personnalité aussi éminente que vous. Je ne doute pas que vos sages

conseils, fondés sur l'expérience, me seront d'une grande utilité.

La présente élection marque la dixième présidence africaine de notre auguste Assemblée. Elle couronne ainsi près d'un demi-siècle de participation active de mon pays à la noble mission des Nations Unies. Celle-ci consiste à l'évidence à bâtir un monde meilleur, plus juste et plus solidaire où les générations présentes et futures seraient affranchies des ravages de la guerre et de l'asservissement du sous-développement. Je voudrais assurer les membres de ma totale disponibilité ainsi que celle de mon pays à assumer la haute mission qu'ils viennent de me confier. Mais comme ils le savent si bien, l'accomplissement de cette noble mission dépend largement de la participation de tous dans un esprit de dialogue, de tolérance et de compréhension mutuelle.

Je pourrais dire sans risque de me tromper que cet esprit a prévalu tout au long de la présente session. En témoignent les progrès significatifs enregistrés dans le domaine de la revitalisation du travail de l'Assemblée générale renforçant ainsi son rôle d'organe central. Certes, l'oeuvre de réforme, loin d'être une fin en soi, doit être un moyen devant permettre aux Nations Unies de mener à bien les importantes missions que les pères fondateurs leur avaient assignées. Je me propose, dès ma prise de fonctions, de mener des consultations élargies en vue de poursuivre l'indispensable effort de revitalisation de notre Organisation que vous avez, Monsieur le Président, engagé.

Pour avancer avec assurance sur cette voie, l'appui du Secrétaire général sera précieux. Je saisis cette occasion pour lui renouveler le soutien et les sincères félicitations de mon pays, pour la foi et la détermination avec lesquelles il mène l'oeuvre de réforme et de modernisation dont les Nations Unies ont tant besoin. Face aux multiples défis auxquels notre monde est confronté, qu'il s'agisse de la persistance des conflits armés, de la menace terroriste, de la prolifération des armements, de la pandémie du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, ou encore de la pauvreté grandissante, il nous faudra travailler de concert pour qu'émerge une plus grande prise de conscience universelle sur la nécessité de lutter avec détermination contre tous ces fléaux.

Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur toutes ces questions au cours de la cinquante-neuvième session, notamment avec l'examen du

rapport du Groupe d'éminentes personnalités que le Secrétaire général a bien voulu mettre en place. C'est à cette noble fin qu'avec l'appui de tous les membres, et celui du Secrétaire général, je me propose d'oeuvrer tout au long de mon mandat.

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les représentants qu'ils auront l'occasion de féliciter le Président élu Ping dans le salon indonésien quand la séance aura été levée.

Je donne maintenant la parole au représentant du Burkina Faso, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Kafando (Burkina Faso) : Le Groupe africain, par ma voix, voudrait adresser ses chaleureuses félicitations à S. E. M. Jean Ping, Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale et de la francophonie du Gabon, pour sa brillante élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Comme nouveau Président, il va de ce pas succéder à S. E. M. Julian Hunte, dont nous garderons un excellent souvenir, le souvenir de quelqu'un qui aura beaucoup fait pour accélérer les réformes du système des Nations Unies et notamment la revitalisation de l'Assemblée générale. C'est pourquoi nous tenons à associer le prédécesseur du Président élu Ping à cet hommage, en lui exprimant du fond du cœur notre reconnaissance pour le travail accompli.

L'Afrique, c'est l'évidence même, est très honorée par cette insigne distinction portée sur l'un de ses éminents fils, ce d'autant que ce choix augure de nouveaux espoirs pour une avancée significative de notre Organisation commune, aussi bien sur la voie des réformes à parachever qu'au niveau de la promotion de la paix dont notre continent, écartelé, hélas, par ses multiples conflits, a grandement besoin.

Au demeurant, les qualités personnelles, la compétence avérée et la riche expérience du Président l'y prédisposent. En effet, Ministre des affaires étrangères depuis 1999, après avoir occupé d'autres fonctions ministérielles et représenté le Gabon dans des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Banque mondiale, la Francophonie, le Président élu Jean Ping réunit assurément tous les atouts nécessaires pour assumer pleinement,

efficacement et dignement les charges que, par acclamation, nous venons de lui confier.

C'est fort de cette assurance que le Groupe africain voudrait lui souhaiter une pleine réussite dans sa mission, à un moment où la fragilité de la conjoncture internationale a besoin d'un homme avisé et lucide de son envergure. Nous lui prodiguons également tous nos encouragements et l'assurons de notre totale et entière coopération.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant du Pakistan, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Asie.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, au nom des États membres du Groupe asiatique et en mon nom propre, je voudrais exprimer mes sincères condoléances à la République dominicaine et à Haïti où les récentes inondations ont provoqué des morts tragiques. Nous compatissons pleinement au malheur des peuples et des Gouvernements de la République dominicaine et d'Haïti.

Au nom du Groupe des pays d'Asie, je tiens à présenter mes félicitations les plus sincères à S. E. M. Jean Ping, Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie du Gabon, pour son accession à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. La pratique consistant à élire le Président de l'Assemblée trois mois avant le début de son mandat assure non seulement la continuité des travaux de la présidence mais favorise également un fonctionnement plus efficace de l'Assemblée.

Je saisis cette occasion, Monsieur le Président, pour vous exprimer toute notre reconnaissance et vous rendre hommage pour la façon remarquable dont vous avez dirigé les travaux de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Nous saluons tout particulièrement les efforts que vous avez faits pour renforcer le rôle de principal organe délibérant, de décision et représentatif de l'ONU.

Nous sommes certains que S. E. M. Jean Ping, qui a servi son pays, le Gabon, avec distinction en qualité de Ministre des affaires étrangères et qui a eu un certain nombre d'autres charges publiques, sera à même, Monsieur le Président, de poursuivre l'œuvre constructive menée à bien sous votre éminente présidence. Du fait de sa grande expérience politique et diplomatique, et de sa longue fréquentation des milieux

onusiens, il dotera l'Assemblée du dynamisme et de la vision nécessaires, en ces moments importants et décisifs des relations internationales, pour promouvoir les buts et les principes de l'Organisation.

Les États membres du Groupe asiatique attendent avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec le Président élu, M. Jean Ping, fils éminent de l'Afrique. Nous lui assurons notre plein appui et notre entière coopération pendant son mandat de Président de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à la représentante de la Slovaquie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

Mme Tomič (Slovaquie) (*parle en anglais*) : D'emblée, le Groupe des États d'Europe orientale souhaite exprimer ses condoléances les plus sincères aux peuples de la République dominicaine et d'Haïti à la suite des inondations survenues dans ces deux pays.

Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, je voudrais exprimer mes plus vives félicitations à S. E. M. Jean Ping, Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie de la République gabonaise, pour son élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que grâce à son expérience à des postes diplomatiques et à d'autres fonctions de haut rang, le nouveau Président élu aura les qualités de chef de file et la détermination nécessaires dans la conjoncture actuelle des relations internationales lors des délibérations de la prochaine session de l'Assemblée générale. Je tiens à l'assurer du plein appui de notre groupe dans les nombreuses tâches qui attendent cet organe au cours de la prochaine session.

Je voudrais également profiter de cette occasion, Monsieur le Président, pour vous remercier très sincèrement et vous exprimer toute notre gratitude pour les efforts que vous avez déployés et la détermination que vous avez manifestée pendant la présente cinquante-huitième session. À bien des égards, l'énergie inlassable avec laquelle vous avez dirigé les travaux de l'Assemblée générale constitue un exemple à suivre pour les prochaines sessions. Nous saluons tout particulièrement vos efforts constants en faveur de la revitalisation de l'Assemblée générale, preuve qu'il est possible d'avoir des débats constructifs et de faire des progrès sur des questions qui, il n'y a peut-être pas

si longtemps, semblaient être dans une impasse et sur lesquelles des résultats semblaient impossibles à atteindre.

En la présente occasion, nous sommes encouragés par la promesse qu'a faite le Président nouvellement élu de poursuivre sur la même voie durant la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Nous pouvons l'assurer que le Groupe des États d'Europe orientale continuera d'appuyer pleinement le processus de revitalisation de l'Assemblée générale, l'amélioration de ses méthodes de travail et la rationalisation de son ordre du jour.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant du Guyana, qui s'exprimera au nom des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Talbot (Guyana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux expressions de condoléances et de solidarité exprimées à l'égard des Gouvernements et des peuples de la République dominicaine et d'Haïti à la suite des catastrophes qui se sont abattues sur ces pays frères de notre région.

C'est pour moi un honneur de présenter, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, mes félicitations les plus sincères à S. E. M. Jean Ping, Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie de la République gabonaise, pour son élection à l'unanimité à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. M. Ping apporte à la présidence une riche expérience politique et diplomatique acquise au cours d'une période de temps considérable et qui, nous en sommes persuadés, lui permettra de répondre aux grands espoirs attachés à sa nouvelle fonction. Je tiens à assurer le Président élu que, dans l'accomplissement de ses fonctions de Président de la cinquante-neuvième session, il pourra compter sur la coopération et l'appui dévoués des membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Je lui souhaite plein succès dans sa nouvelle mission.

En félicitant votre successeur, Monsieur le Président, je souhaiterais également, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, vous rendre hommage pour l'efficacité avec laquelle vous dirigez la présente session, ainsi que pour les progrès réalisés à ce jour sur plusieurs fronts, notamment sur la question de la revitalisation des travaux de l'Assemblée. C'est avec intérêt que nous

attendons, en coopération avec tous les membres, de faire avancer le processus consistant à redonner à l'Assemblée le rôle et l'autorité que lui confère la Charte et, ce faisant, à donner suite aux progrès que vous avez réalisés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant du Liechtenstein, qui s'exprimera au nom des États d'Europe occidentale et autres États.

M. Wenaweser (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter nos félicitations les plus sincères et de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Jean Ping, Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie de la République gabonaise. Nous sommes certains qu'il sera en mesure de maintenir le dynamisme dont vous avez fait montre, Monsieur le Président, grâce, en particulier, à sa grande expérience des relations internationales, notamment au sein de l'ONU, de l'Union africaine, de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et d'autres institutions, ainsi qu'à la grande diversité des portefeuilles, actuel et précédents, qui lui ont été confiés au sein du Gouvernement gabonais. Nous sommes certains que le transfert de la présidence se fera sans heurt et que le Président élu pourra bénéficier des processus et des arrangements que vous avez introduits, Monsieur le Président.

Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je voudrais aussi assurer le Président que les membres du Groupe lui fourniront tout l'appui et toute la coopération nécessaires pour que la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale soit un succès et pour contribuer au renforcement du prestige de cet organe au sein du système des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je prie les représentants de bien vouloir rester assis, car nous avons encore plusieurs choses à faire pour mener à terme ce processus. Il s'agit des réunions consécutives des six grandes commissions, dont nous allons élire les présidents, les vice-présidents et les rapporteurs. Ces séances seront immédiatement suivies par la 90e séance plénière de l'Assemblée générale afin d'élire les 21 vice-présidents de l'Assemblée générale pour la cinquante-neuvième session.

La séance est levée à 11 heures.